



Méthode **CRPE**

Une méthode, un savoir et un exercice par jour pour réussir

HISTOIRE GÉOGRAPHIE EMC

Annales
corrigées
2023

Cédric Grimoult



Le respect d'autrui

Rappel de cours

Le respect d'autrui constitue le fondement de la vie en groupe.

1. Le respect est un droit et un devoir

En société, chaque individu a le droit d'être traité avec considération, sans être méprisé ou humilié, ni pour ce qu'il est, ni pour ce qu'il dit, ni même pour ce qu'il fait. La bonne attitude n'implique aucun jugement, mais autant d'explications que nécessaire.

Si l'on veut être soi-même respecté, il faut respecter les autres. Cela implique de ne pas se moquer, de ne pas dénigrer, de ne pas rejeter, pour quelque raison que ce soit. Il faut transformer un comportement négatif en attitude positive, en appréciant l'autre et en faisant preuve d'empathie et en réfléchissant, au préalable, aux conséquences de ses actes. Ces derniers impliquent en effet la responsabilité individuelle. Prendre conscience des implications engendrées par ses actions fait grandir et participe à l'intégration sociale : je ne vis pas seul, mais en interaction avec les autres. C'est pourquoi il faut se garder de toute forme de provocation.

2. Le respect des différences

La société est diversité. Le respect des différences fait partie de l'apprentissage de la vie sociale et civique. Il inclut le rejet des discriminations de toutes les sortes : en fonction de l'âge, du genre, de l'apparence (taille, lunettes, corpulence, couleur de peau ou de cheveux, disgrâces physiques, handicap, etc.), de la langue, de la culture, de la religion, des préférences (alimentaires, vestimentaires, sexuelles, etc.), des origines géographiques ou sociales, etc.

Cette thématique rejoint celle de la laïcité. La République accepte les différences, sans en reconnaître une seule : elles relèvent de la sphère privée, et non du comportement public. Les règles de la vie en commun rejettent à la fois le prosélytisme et la discrimination. La tolérance conduit aussi à tenir compte de l'avis des autres.

3. Manifester le respect dans son langage et son attitude

Le respect vis-à-vis de soi-même, de ses camarades et des adultes implique de fortes contraintes au quotidien, mais ces dernières peuvent être vécues de manière positive. Elles concernent le fait d'adopter un langage adapté, avec les formules de politesse et d'usage, que l'on s'adresse à l'autre oralement, par écrit ou par l'intermédiaire des réseaux de communication.

Le respect se traduit aussi dans l'attitude, qui ne doit pas chercher à mettre les autres mal à l'aise. Il convient ainsi notamment d'être habillé convenablement et sobrement, de faire preuve de retenue (pas d'interpellation, de bruit intempestif, de geste déplacé) et surtout de ne pas commettre de violence, en acte comme en parole (injures, etc.). Les implications comportementales sont plus vastes : le respect de soi-même et des autres suppose de refuser le mensonge, le manquement à son engagement, les préjugés, les dégradations de quelque sorte qu'elles soient, surtout lorsqu'elles concernent les biens collectifs.

Exercices d'appropriation

1. Définissez

- | | | |
|--------------------------------|-------------------|----------------|
| a. respect | c. politesse | e. diffamation |
| b. responsabilité individuelle | d. discrimination | f. harcèlement |

2. Choisissez la bonne réponse.

Q1 : Le harcèlement est puni par la loi :

- a. D'une possible peine de prison.
- b. D'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 euros.
- c. D'une amende pouvant aller jusqu'à 10 000 euros.

Q2 : Quelle est, selon l'Institut national des études démographiques, la part des enfants victimes de violences sexuelles en France ?

- a. Moins de 5 %
- b. Autour de 10 %
- c. Environ 15 %

Q3 : Le programme officiel inclut les compétences suivantes :

- a. Les numéros de téléphone des centres d'aide et de soutien psychologique.
- b. La connaissance des parties intimes qu'il est interdit de toucher sans le consentement de la personne.
- c. Le vocabulaire essentiel de la règle et du droit.

3. Vrai ou faux ?

Q1 : Adopter un comportement adéquat en classe ou à l'extérieur fait partie des compétences apprises et travaillées à l'école.

Q2 : Il n'est pas toujours possible actuellement d'identifier l'auteur de propos diffamatoires sur Internet.

Q3 : Il est possible actuellement de contrôler la circulation d'une photo postée sur un réseau social.

Q4 : Toute différence s'avère discriminatoire.

Q5 : Le harcèlement scolaire touche un plus grand pourcentage de collégiens que d'élèves du primaire.

Q6 : Lorsque l'auteur d'un harcèlement est mineur, ses parents sont civilement responsables et doivent indemniser les victimes.

4. **Quelles sont les situations de discriminations que le programme officiel invite à présenter ?**
5. **Donnez trois raisons justifiant la pratique de la tolérance.**

Exercices : Objectif CRPE

1. **La classe où vous enseignez accueille un élève handicapé en fauteuil roulant. Quel dispositif mettez-vous en place pour faciliter son accueil et son intégration ?**
2. **Sous quelque prétexte, un élève de votre classe refuse d'enlever son épais manteau, ce qui le gêne pour travailler. Que lui dites-vous pour le convaincre ?**
3. **Expliquez si, oui ou non, vous utiliseriez le document ci-dessous en classe pour faire comprendre la notion de consentement, et expliquez pourquoi.**

« N'oublie pas, peu importe de qui il s'agit. Si une personne te touche d'une façon que tu trouves désagréable, tu as toujours le droit de dire non. Même s'il s'agit d'une personne que tu aimes ou qui te dit qu'elle t'aime. Parce que ton corps t'appartient à toi et à personne d'autre que toi. Ne laisse personne essayer de te faire croire le contraire.

Si pour une raison quelconque cette personne ne t'écoute pas, ne t'inquiète pas, ce n'est pas de ta faute. Ce n'est jamais de ta faute. Raconte ce qu'il s'est passé à tes parents. Tu peux aussi en parler à un adulte en qui tu as confiance et avec lequel tu t'entends bien. Cela peut être un professeur, un grand-parent, une tante ou un oncle. Quelqu'un qui t'écouterait attentivement et saura te protéger. »

Ton corps t'appartient (prévention, consentement).

Extrait du site internet de la vidéo YouTube de Maître Lucas.

<https://maitrelucas.fr/lecons/prevention-consentement-cp-ce1-ce2-cm1-cm2/>
consulté le 12 mai 2022

4. **Rédigez un paragraphe justifiant le comportement exemplaire de l'enseignant, dans sa classe et en dehors.**

Sujet type CRPE

Session 2022 : Concours de recrutement de professeurs des écoles, groupement académique 2

(Aix-Marseille, Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Corse, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Toulouse).

Voir p. 211 pour la composante géographie

Sommaire du dossier documentaire

1. Extrait du programme d'enseignement du cycle de consolidation (cycle 3), *BOEN*, n° 31 du 30 juillet 2020.
2. Extraits de : André Torre, « La figure du réseau : dimensions spatiales et organisationnelles », *Géographie, Economie, Société*, vol. 18, 2016/4.
3. Infographie élaborée à partir des données de : CREDOC, *Baromètre du numérique*, édition 2021.
4. Cécile Marin, carte des câbles sous-marins (distribution et propriétaires), *Le Monde diplomatique*, n° 808, juillet 2021.
5. Carte des câbles sous-marins de la zone Caraïbes.
6. Extrait de : UFC-Que Choisir, *Qualité d'accès à l'Internet fixe*, mars 2019.
7. Extrait de : Association pour le Progrès des Communications (APC), « Mettre fin à l'exclusion numérique : Pourquoi la fracture de l'accès persiste-t-elle et comment la réduire », dernière mise à jour le 2 avril 2018.
8. Extrait du site académique d'Aix-Marseille, pHARe : le Programme de lutte contre le harcèlement à l'école.
9. Extrait de : *Orientations pour l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Cycles 2 et 3*, ministère de l'éducation nationale, janvier 2018.
10. Extrait du site de la CNIL, « 10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le web ».

Composante enseignement moral et civique (8 points)

3. Un élève de CM2 a publié des messages sur les réseaux sociaux pour harceler des camarades. En tant qu'agent du service public de l'éducation, vous agissez pour faire cesser la situation : décrivez votre action et indiquez les pistes que le document 8 permet de travailler.

4. Vous décidez d'organiser ultérieurement, dans une démarche d'enseignement moral et civique et d'éducation aux médias et à l'information, une séance consacrée à un usage raisonné d'Internet, en vous aidant du document 10. Comment utilisez-vous ce dernier ?

Document 8

Extrait du site académique d'Aix-Marseille, pHARe : le Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

TOUS ACTEURS DE LA RÉUSSITE DU PROGRAMME

DANS LES ÉCOLES ET LES ÉTABLISSEMENTS PHARE
Une communauté protectrice engagée dans la mise en œuvre du programme pHARe :

- des équipes locales formées au repérage et à la prise en charge des situations ;
- des associations religieuses, sportives, culturelles, artistiques, de la prévention et de l'aide à l'élève ;
- des personnels, des parents et des partenaires des écoles sensibilisés.

AU NATIONAL

- Le comité de suivi du dispositif pHARe avec la conception de toutes les maquettes et l'animation du réseau des superviseurs et des 335 référents harcèlement, sous la conduite de la mission en charge de la prévention des violences en milieu scolaire ;
- des équipes de médiation et de médiation, des représentants du monde associatif, des institutions, des universitaires et des acteurs éducatifs ;
- 2 lignes de soutien aux victimes de harcèlement, le 30 20, et de cyberharcèlement, le 30 18.

LES CONTRIBUTEURS :

ALÉLABORATION
Jean-Pierre Bellon et Marie Quartier

DÉS MALLETTES DU PROGRAMME PHARE
Nicole Carherine, de l'association Mazon
Mélodie Gaudin, psychopédagogue scolaire
Avalle Dessaint et Laila Sibone d'Insmet sans crainte et Trabalyre Catherine, Jacquet Corinne, Nolin de l'Association des Universités de Lille

DE LA MAE
Delphine Abrazais
Richard Galin, chef de projet à la DNE
Bernadette Gaudin, chargée de mission
Anne Yeznikian, chargée de mission partenariats et prévention des violences
Cécile Dupes ou Dahan
Christine Klose, référente harcèlement académique d'Aix-Marseille

NON AU HARCÈLEMENT

www.nonauharcèlement.education.gouv.fr



PHARE Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

MON ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE CONTRE LE HARCÈLEMENT À L'ÉCOLE

QU'EST-CE QUE LE PROGRAMME PHARE ?

Un plan de prévention du harcèlement à l'école pour les écoles et des établissements fondés autour de 8 piliers :

1. Mesurer le climat scolaire.
2. Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement.
3. Former une communauté protectrice pour les élèves.
4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.
5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.
6. Mobiliser les instances de démocratie scolaire (CVC, CVI) et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement.
7. Suivre l'impact de ces actions.
8. Mettre à disposition une plateforme dédiée aux ressources.

10 Des septembre 2021 PHARe généralisé à tout le territoire élèves-ambassadeurs par établissement

Document 9

Extrait de : *Orientations pour l'éducation aux médias et à l'information (EMI). Cycles 2 et 3*, ministère de l'éducation nationale, janvier 2018

L'éducation aux médias et à l'information au cycle 3 (cycle de consolidation)

Au cycle 3, l'éducation aux médias et à l'information permet aux élèves d'approfondir les connaissances et compétences développées lors du cycle 2 et de gagner en autonomie dans leurs recherches, leurs démarches et leurs choix. Ils développent leur jugement critique et leur compréhension des mécanismes de l'information et de la communication. Ils produisent, représentent et diffusent eux-mêmes l'information.

Comme au cycle 2, leurs travaux s'appuient sur des situations réelles et fréquentes d'utilisation et de manipulation de supports d'information et sont autant d'occasions de réfléchir sur leurs usages et sur leurs pratiques.

Dans le contexte des activités et des apprentissages propres au cycle 3, les élèves développent des compétences qui relèvent de l'EMI selon quatre grands champs, qui peuvent se combiner entre eux :

- ils apprennent à rechercher et à identifier des informations pertinentes à partir de différentes sources ;
- ils mettent en œuvre divers modes d'expression, de production, de création et de présentation de contenus ;
- ils connaissent les règles élémentaires de communication et d'échange, et les responsabilités qui en découlent ;
- ils s'approprient leur environnement de travail, apprennent à s'y repérer et comprennent le fonctionnement de différents médias.

<https://eduscol.education.fr/document/327/download?attachment> consulté le 3 novembre 2021

Document 10

Extrait du site de la CNIL, « 10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le web ».

10 conseils de la CNIL pour rester Net sur le web

2 Respecte les autres!

Tu es responsable de ce que tu publies en ligne alors modère tes propos sur les réseaux sociaux, forums... Ne fais pas aux autres ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse.



3 Ne dis pas tout!

Donne le minimum d'informations personnelles sur internet. Ne communique ni tes opinions politiques, ni ta religion, ni ton numéro de téléphone...

4 Sécurise tes comptes!

Paramètre toujours tes profils sur les réseaux sociaux afin de rester maître des informations que tu souhaites partager.



5 Crée-toi plusieurs adresses e-mail!

Tu peux utiliser une boîte e-mail pour tes amis et une autre boîte e-mail pour les jeux et les réseaux sociaux.



6 Attention aux photos et aux vidéos!

Ne publie pas de photos gênantes de tes amis ou de toi-même car leur diffusion est incontrôlable.

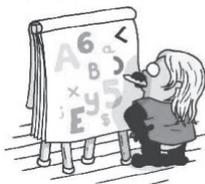
7 Utilise un pseudonyme!

Seuls tes amis et ta famille sauront qu'il s'agit de toi.



8 Attention aux mots de passe!

Ne les communique à personne et choisis-les un peu compliqués : ni ta date ni ton surnom!



9 Fais le ménage dans tes historiques!

Efface régulièrement tes historiques de navigation et pense à utiliser la navigation privée si tu utilises un ordinateur qui n'est pas le tien.

10 Vérifie tes traces!

Tape régulièrement ton nom dans un moteur de recherche pour découvrir quelles informations te concernant circulent sur internet.



CNIL

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés

Retrouvez d'autres conseils et astuces sur www.cnil.fr et sur www.educnum.fr! #EduNum

<https://www.cnil.fr/fr/atom/15067> consulté le 31 octobre 2021

La composante « géographie » est proposée page 211.